

Caisses-maladie: un collectif citoyen s'est réuni à Berne

Dans notre numéro d'avril de cette année, en page 3, nous consacrons un article à l'expérience des Assemblées citoyennes, en annonçant que nous vous en reparlerions.

Cet abonné s'en fait aujourd'hui l'écho...

Il y a quelques temps, une réunion de citoyen·e·s provenant de différents horizons s'est tenue à Berne.

Lors de cette séance, il a été fait état des coups d'assommoir à répétition faits chaque année par des hausses de primes-maladie à l'automne. Dernière trouvaille des caisses-maladies : une future hausse de la franchise minimale.

C'est à croire que le porte-monnaie des assuré·e·s déborde d'argent. Or, c'est le contraire qui se produit. On observe d'année en année une augmentation de la paupérisation en Suisse et les primes-maladie n'y sont pas étrangères. Les assuré·e·s ont l'impression qu'ils payent plus pour avoir moins de prestations en retour.

L'argument massue des caisses-maladie est de responsabiliser les assurés. Cela est fallacieux car chacun sait que la maladie ne se commande pas dans un catalogue. Ce que veulent les assuré·e·s, c'est de payer pour rester en bonne santé. Donc la prévention devrait être l'un des l'objectif important des caisses-maladie.

Il est à relever que le pouvoir dont disposent les caisses-maladie est disproportionné, ceci à tel point qu'ils n'entendent pas les plaintes de très nombreux·ses assuré·e·s, qui n'en peuvent plus d'être rançonné·e·s par des primes qui dépassent leurs capacités financières. Il est à souligner, selon l'OMS, que chacun·e doit bénéficier de soins médicaux économiquement accessibles.

Il faut rappeler, que la santé est l'affaire de tous·tes et ne doit pas être l'apanage des privilégié·e·s. Ce dont ont besoin beaucoup d'assuré·e·s, ce sont des cotisations en fonction du revenu. C'est le but d'une véritable assurance-santé au service de la population suisse.

Thierry Cortat, Delémont

Non aux coupes massives dans la santé

Le Conseil d'État vaudois vient d'annoncer des coupes budgétaires massives dans le domaine de la santé pour le budget 2026. Dans un communiqué de presse, le POP estime que, sous prétexte d'une prétendue rigueur budgétaire, ce sont les services publics essentiels qui sont une nouvelle fois sacrifiés, au détriment de la population et des salarié·e·s du secteur.

Ces coupes toucheront durement les hôpitaux, les soins à domicile, la santé mentale et les structures de prévention. Elles auront des conséquences graves et immédiates : surcharge des services, dégradation des conditions de travail,

réduction de l'accès aux soins. Elles sont la conséquence des choix politiques désastreux des dernières années, en premier lieu les cadeaux fiscaux accordés aux plus aisé·e·s du canton.

Pour le POP, ces mesures sont inacceptables et s'inscrivent dans une logique politique de démantèlement des services publics, alors même que les besoins en matière de santé n'ont jamais été aussi importants.

Il invite la population à se mobiliser massivement le 2 octobre à Lausanne pour la manifestation unitaire des syndicats de la fonction publique et parapublique.

– Réd.

Plus de transparence à Berne

La politique suisse a un problème de transparence. Les membres du Parlement fédéral doivent certes déclarer leurs liens d'intérêts. Mais les détails financiers restent souvent obscurs. Cette opacité permet d'enrichir encore davantage une fonction politique grâce à des mandats de *lobbying*. L'initiative «No Lobbying» veut mettre un terme à cette situation.

Cette initiative a été lancée par 12 personnes engagées de Suisse centrale qui ne voulaient pas rester les bras croisés. Ses exigences sont ambitieuses mais il est temps d'agir. Elle constitue un premier pas contre les abus qui mettent en péril notre démocratie. L'initiative demande :

- Une transparence totale : tous les liens économiques doivent être rendus publics, y compris les honoraires et les prestations en nature ;

- La protection du travail des commissions parlementaires : les responsables politiques ayant des intérêts économiques ne devraient pas être autorisés à siéger dans les commissions parlementaires dont les thèmes sont directement liés à leurs mandats ou mandants ;
- L'obligation de récusation lors des votes : les membres du Parlement ayant des liens d'intérêts directs doivent systématiquement s'abstenir de voter sur des sujets qui concernent leur mandat.

L'Eessor invite chacun·e à signer cette initiative. Le Parlement doit à nouveau représenter les préoccupations des citoyennes et citoyens suisses. Il ne doit pas se soumettre aux intérêts des institutions les plus offrantes.

– Réd.